

Des livres

Bénédicte Tratnjek

15 janvier

Pratiques de sécurité en ville (Justice spatiale)

« Pratiques de sécurité en ville », Justice spatiale | spatial justice, n°4, décembre 2011. En ligne : <http://jssj.org/index.php>



« *La sécurité des uns peut entraîner l'insécurité des autres* ». L'[introduction](#) des géographes Marie Morelle et Jérôme Tadié au n°4 de la revue en ligne *Justice spatiale | spatial justice* [1], pose bien les problématiques des « pratiques de sécurité en ville ». Conformément aux interrogations de la revue sur la justice et l'injustice spatiales, ce ne sont pas les politiques urbaines de sécurité dans leur théorisation et dans les discours politiques qui sont questionnées dans ce numéro, mais leur mise en pratique et leurs conséquences spatiales, en termes de redistribution de l'(in)sécurité en ville et de représentations des « territoires du danger » (pour reprendre le titre de l'ouvrage de Jérôme Tadié sur les territorialités de la dangerosité dans la ville de Jakarta). Audacieux, ce numéro n'interroge pas la sécurité là où on l'attend dans la ville, dans les quartiers les plus riches, mais se focalise sur la question des pratiques de sécurité dans les quartiers pauvres. Comme le disent les deux géographes le dirigeant, il « *s'attache à montrer comment les politiques institutionnelles de sécurité et les actions des citoyens pour assurer leur sécurité sont révélatrices d'injustice et de justice spatiale à différentes échelles* ».

Les auteurs se confrontent aux violences quotidiennes, que ce soit dans leurs réalités ou dans leurs représentations par les acteurs politiques, informels et par les habitants « ordinaires ». C'est face à cette représentation du danger et des politiques urbaines que se construit la question de l'(in)justice spatiale : « *les dispositifs, formels ou non, renforcent les divisions urbaines, le décalage d'un espace à l'autre, voire le repli communautaire, au détriment d'une sécurité pour tous* ». Les politiques de sécurité, qui en théorie, doivent apporter à tous les citoyens la protection, sont-elles contre-productrices ? Leur mise en pratique produit une catégorisation des groupes, des quartiers, et même des villes : jouer la carte de la sécurisation

n'est-il pas une reconnaissance de l'insécurité de certains espaces urbains ? Le numéro interroge autant la criminalisation des pauvres, les rapports de forces dans la production de politiques urbaines de sécurité, la catégorisation des espaces. Parce que la sécurité, conçue par les auteurs comme un bien commun, comme une ressource, « *apparaît là comme un indicateur de justice spatiale, ou marqueur d'injustice* ».

A l'article introductif, particulièrement complet, de Marie Morelle et Jérôme Tadié, qui fait un état de la recherche en termes de pratiques et de dispositifs sécuritaires dans les villes, tout en posant les principales interrogations et apports de l'approche spatiale, répondent des études de cas, dans lesquelles les auteurs discutent la validité des hypothèses de l'introduction. Une série d'articles interroge la géographie de la peur comme productrice de besoins sécuritaires et de représentations de l'insécurité comme injustice spatiale. L'insécurité se pose à la fois en termes de dangers concrets et en termes de représentations de la dangerosité. La criminalité et la criminalisation de certaines catégories de populations sont au cœur de ces interrogations. Que ce soit à Rio de Janeiro (dans l'article « Sécuriser l'espace des pauvres » de Nicolas Bautès et Soares Gonçalves), à Yaoundé (dans l'article « Se protéger à Yaoundé » de Stéphanie Fer et Olivier Iyébi Mandjek), à Lille (« La Rénovation urbaine, vecteur de justice spatiale face à l'insécurité des déplacements ? », Sylvanie Godillon) ou encore à Caracas (« Pratiques de sécurité et inégalités à Caracas », Julien Rebotier), les populations les plus démunies sont à la fois victimes de la peur quotidienne face à l'insécurité de leurs territoires du quotidien, et sujets de la peur des autres habitants de la ville.

Autre aspect soulevé par ce numéro, parmi ses nombreux apports, la question des modalités de la mise en pratique des politiques de sécurité dans les villes. Plurielles, ces mises en œuvre, qui sont analysées en détail dans le cas du centre historique de Gênes (Sébastien Jacquot, « Pluralité des modalités de la sécurisation du centre historique de Gênes ») ou encore questionnées dans le cas de Campinas (Lucas Melgaço, « Les injustices de la sécurisation urbaine dans la ville brésilienne de Campinas »), qui visent à sécuriser des quartiers produisent des insécurités, par l'émergence d'une injustice spatiale. Et derrière la question de la sécurité, c'est une catégorisation de l'insécurité qui se met en place : celle-ci se définit-elle par la criminalité organisée (le cas de la drogue à Rio de Janeiro), par une insécurité « ordinaire » (le cas de l'accidentologie et de l'(in)sécurité des déplacements au prisme de la rénovation urbaine à Lille), par des violences policières (questionnées par Méлина Germes) ou par ce que l'on pourrait appeler un « paysage de l'insécurité » (les vitres brisées, les incendies, l'habitat informel...) ? Les auteurs du numéro s'interrogent enfin sur la question des acteurs de la sécurité : les modalités des pratiques de sécurité se confrontent à la fois à ceux qui décident de ces politiques, mais aussi à ceux qui les observent (et qui ne sont pas toujours les habitants des quartiers concernés). La spéculation foncière est au cœur des politiques de rénovations urbaines analysées sous le prisme de la sécurisation des quartiers perçus comme « dangereux ». C'est bien de l'image des espaces urbains et de l'imaginaire des opérateurs spatiaux (acteurs, médias, habitants...) qu'il est question dans ces politiques - formelles ou informelles - de sécurité en ville.

On apprécie tout particulièrement la diversité des questionnements : à la question des taux de criminalité (à Caracas avec Julien Rebotier), répondent des problématiques très novatrices comme la question de l'accidentologie comme productrice d'injustice spatiale (à Lille) ou encore celle de l'imaginaire spatial produit par la littérature (dans son article « Récits de conflit et territoire », Méлина Germes analyse ainsi les catégorisations de populations qui priment dans les récits policiers). Ce sont également les raccourcis de l'imaginaire collectif qui sont mis en exergue : la criminalisation des populations pauvres est une représentation

dichotomique qui se fonde sur des « *(di-)visions de la ville* », pour reprendre les termes de l'article introductif, qui produisent, à partir des ségrégations sociales, des représentations des quartiers pauvres comme les « espaces dangereux » de la ville. Le regard critique des auteurs sur les pratiques de sécurité en ville est fort appréciable, dans la mesure où ce sont des enjeux d'aménagement du territoire qui touchent les citoyens dans chaque ville du monde.

Comme en témoigne l'[éditorial](#) proposé par Frédéric Dufaux, Philippe Gervais-Lambony, Claire Hancock, Sonia Lehman-Frisch et Sophie Moreau, la question de la sécurité ne peut se poser sans prendre en compte l'(in)justice spatiale. « *Nous évoquions dans l'éditorial du numéro 3 la force du lien entre espace public et justice spatiale. Il nous semble que, depuis, elle est devenue encore plus visible et que ceci entre en résonance avec la thématique du dossier du présent numéro sur la « sécurité urbaine ». Sécurité pour qui et pour quoi ?* ». Et plus encore au regard de l'actualité récente, depuis les révoltes dans le monde arabe jusqu'aux mouvements des indignés dans plusieurs métropoles mondiales. Si ces événements ont été analysés au prisme de leurs facteurs politiques et économiques, la question de la justice sociale et de la justice spatiale est aussi au cœur des revendications qui ont marqué l'année 2011, et marqueront, peut-être plus encore, l'espace public et sa médiatisation.

[1] A noter que [quatre articles varia](#) ont été publiés dans ce numéro, dans la rubrique « Espace public ». On n'y fera pas référence dans ce compte-rendu.

« Hommage à Michel Coquery », Frédéric Dufaux.

« Un entretien avec Alain Reynaud, avec des extraits de *Société, Espace et Justice* », Bernard Bret.

« Un entretien avec David Harvey », Frédéric Dufaux.

« La ville fragmentée : l'accès à l'électricité ».

De même, le numéro intègre des [recensions d'ouvrages](#).